Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 65

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253580

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

E. Pieczynska: La Semaine des Fiancées. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé S. A., éditeurs.

Sous ce titre un peu trop sentimental à notre gré, Mme Pieczynska nous donne aujourd'hui, à l'intention de la jeunesse féminine, une suite à la charmante publication destinée à l'enfance: l'A. B. C. de l'éducation nationale au foyer domestique, dont il a été rendu compte ici même l'an dernier. Tout d'abord, et pour être ensuite plus à l'aise pour dire tout le bien que nous pensons de ce nouvel ouvrage, notons qu'il nous paraît moins heureusement conçu que son prédécesseur. Ce qui faisait le charme et la simplicité de celui-ci est devenu dans celui-là comme un peu factice et forcé. L'enseignement de l'A. B. C. venait tout naturellement se placer dans le cadre ingénicusement préparé par l'auteur, où le tableau se présentait embelli et rehaussé Dans la Semaine des Fiancées, au contraire, il semble qu'une contrainte ait été nécessaire pour cette même opération: cadre et tableau ne correspondent pas, l'un nuit à l'au're, ils se débordent ou se gênent tour à tour, ou plutôt le cadre est un peu me quin pour le tableau. L'enseignement sérieux, judicieux et profond se trouve amoindri par les détails inutilés qui en écartent l'attention. Pour nous servir d'une comparaison familière, dont nous nous excusons, mais qui il'ustre notre pensée, il nous paraît que Mme Pieczynska, qui a si bien su préparer pour l'enfance une tranche de pain, saine et nourrissante, recouverte d'une couche de confiture pour l'engager à y mordre, a fait fausse route en usant pour la jeunesse du même procédé: la confiture est de trop. Mieux valait, nous semble-t-il, lui offrir tout simplement le pain savoureux, fût-il un peu rèche et un peu dur, d'une éducation civique dépouillée de toute affabulation puérile. Et cette affabulation elle-même est-elle bien vraisemblable? Les fiancées - et je le regrette pour elles! - ont en général d'autres préoccupations que celles qui réunissent à Valricher les charmantes amies imaginées par Mme Pieczynska. Ce n'est pas au cours de cette période troublante et troublée de leur vie propre que les jeunes filles sentent l'importance des problèmes de la vie nationale et collective. C'est avant ou après. Avant, lorsque s'éveille chez les meilleures d'entre elles le désir de se développer, de se former, de devenir quelqu'un d'utile à la société et au pays. A près, et pour un plus grand nombre, lorsque ce désir se concrétise et se restreint en une aspiration plus spéciale, celle d'être une compagne digne de son mari, puis une mère à la hauteur de sa tâche. Mais ce n'est pas à travers le voile vaporeux des fiancées que tout cela se devine et s'entrevoit.

Trêve à la critique, cependant. Aussi bien celle qui précède ne porte-t-elle que sur la forme de récit adoptée par Mme Pieczynska. Le fond demeure excellent, le programme d'étude intelligemment élaboré et développé. Le Patriolisme, l'Idéal démocratique, Indépendance et liberté, En Suisse est-on vraiment libre? La politique et les femmes, chacune de ces têtes de chapitres couvre un exposé inté-

ressent, des objections judicieuses, une libre discussion.

Qu'est-ce que le patriotisme? Doit-on le rendre responsable de la gurre? tel « un sentiment exalté qui attise l'orgueil de certains peuples et leur fait croire qu'ils sont prédestinés à l'emplire du monde? » Le culte de ce patriotisme n'est-il pas celui d'un faux dieu? plus simplement une forme coupable de l'égoïsme? et ne doit-on pas lui opposer le culte de l'humanité? Graves et troublantes questions, et bienfaisante réponse, nous montrant l'amour pour la famille élargi peu à pau, et comprenant d'abord les amis, les concitoyens, les confédérés ensuite, toute la famille des nations enfin, sans que pour cela diminue son intensité pour le noyau primitif et sacré. « Le patriotisme est légitime. parce que les nations distinctes sont des réalités qu'on ne peut abolir... Comme les organes d'un corps, chacune a une fonction viile pour l'ensemble... toutes les relations humaines sont fondées sur l'entr'aide, la patrie elle-même ayant à servir l'humanité! » - Y a-t-il un devoir d'indépendance? et qu'est-ce (pour une jeune fille) qu'être indépendante? Suivent des considérations très jusées sur l'indépendance matérielle et sa condition première: être à même de gagner sa vie, sur l'indépendance morale ensuite, et les qualités de franchise, de courage, de désintéressement qu'elle exige. En passant, on nous instruit sur l'utilité des syndicats, (En Suisse, est-on vraiment libre?) sur leur influence sur le développement de la classe ouvrière; on discute les préjugés qui les condamnent, on entrevoit « le plus grand des buts: le bien général » se substituant à la lutte des classes. Et enfin, dernier chapitre, on aborde la question de la politique et des femmes. Toutes les jeunes filles se récrient à l'envi, puis peu à peu se laissent convaincre et comprennent que la politique qui leur paraissait jusqu'ici chose si lointaine, si étrangère à la femme, doit au contraire l'intéresser comme le moyen le plus efficace de servir les causes qui lui tiennent à cœur ». - « Peut-on jamais influencer tout un peuple? Comment s'y prendre, par quels moyens? — La plume, la parole, l'exemple... et le bulle!in de vote, voilà les moyens. » Comme l'A. B. C., la Semaine des Fiarcées se termine par des chants: Une patrie, Paix sur la terre. Ils expriment bien l'inspiration très haute de ce petit volume.

M. G.

MARGUERITE PICCARD: Un apprentissage. 1 vol. Edition Spes.
Lausanne.

Comment Jeanne-Marie, élevée dans le luxe, se trouve à ceize ans, du jour au lendemain, à la suite d'une catastrophe de famille qui la laisse orpheline et sans for une, obligée de gagner sa vie dans un atelier de couture, c'est ce qu'apprendront les lectrices d'Un apprentissage. Il y a beaucoup de bonnes intentions dans cet ouvrage destiné à la jeunesse. La peinture de la vie d'atelier, quoique un peubanale et conventionnelle, vue de loin, dirait-on volontiers, ne manque cependant pas d'intérêt. Des observations utiles introduites dans la trame de la fiction sont à retenir, car elles pourront faire penser. « Les ouvrières passeront la nuit, s'il le faut », d't Laurence, une jeune fille élégante et choyée, qui a oublié de commander à temps sa toile'te pour une fête sur l'eau, « mais nous aurons nos coslumes. Tant pis, elles dormiront une autre fois. » Et Jeanne-Marie, l'hérome, qui entend ce'te exclamation, émise sans méchanceté, avec la légèreté de l'ignorance, par une des compagnes de sa vie oisive et choyée d'autrefois, évoque aussitôt l'image de la petite couturière phtisique, épuisée par les nuits de veille à l'atelier, compagne de sa vie de travail d'aujourd'hui, qu'elle vient d'aller voir mourante à l'hôpital. « Jamais de ma vie je n'ai été si heureuse », disait-elle, mélancolique et résignée. « Tout le monde est bon pour moi, je peux dormir quand je veux... » Et encore cette remarque courageuse d'une ouvrière « On ne peut rien changer à la vie, il faut aider où on peut et quand on peut, voilà tout. » Ce sont là des notes utiles à faire entendre aux jeunes lectrices qui, comme Laurence, pèchent par ignorance, et non par mauvaise volonté. Et nul doute que la conclusion romanesque et un peu trop prévue, le grand bonheur qu'apporte à l'héroïne un beau matin de Noël, ne soit particulièrement goûtée.

PAUL VALLOTTON, pasteur à Lausanne: La femme et les temps nouveaux. Discours prononcés dans la cathédra e de Lausanne le 28 octobre et le 11 novembre 1917. (Librairie Rouge et Cie, Lausanne, 1917.)

Au début de la guerre, les féministes se demandaient si la terrible catastrophe serait favorable ou non aux revendications suffragistes. Aujourd'hui, les faits démontrent que la cause a reçu, des événements, une énorme impulsion. Juristes, hommes politiques, publicistes, sociologues, ouvriers, intellectuels, et de nombreuses associations s'occupent de la que tion. Et les pasteurs aussis. Beaucoup demandent que l'Egiste ne reste pas en arrière et ne craignent pas d'aborder franchement le problème. C'est l'avis de M. le pasteur Vallotton, de Lausanne, — en cela d'accord avec le romancier, — qui vient de prononcer dans la cathédrale de cette ville deux discours que nous devons signaler à nos lecteurs en les engageant à les lire. Le premier traite du droit de suffrage, le second des devoirs de la femme, M. Vallotton est nettement et courageusement suffragiste: « une bonne partie du malaise qui pèse sur le monde actuel vient de ce que la femme a été trop longtemps tenue à l'écart des affaires publiques.

Ces deux discours, promoncés sur la demande de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, ont produit une grande impression sur les auditeurs, et il faut féliciter M. Vallotton de les avoir publiés.

Nous engageons les pasteurs encore réfractaires à cette grande cause de justice, à lire les déclarations de M. Vallotton, faites, nous dit-if, après des réflexions et une étude qui l'ont amené à une « claire et ferme conviction ».

Souhaitons que ce soit bientôt le cas pour tous ceux qui ont charge d'âmes et qui ne veulent pas séparer la prédication de l'amour de la cause de la justice.

A. DE MORSIER.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Groupes.

GENÈVE. — Les événements de ce mois nous ont abondamment appris, comme les Anglai es l'avaient appris bien avant nous, que l'a qualité dominante des suffragistes doit être... la patience! En effet, les membres de la Commission du Grand Conseil nous ayant aviséer

que les débats sur le suffrage municipal auraient lieu vraisemblablement entre le 15 et le 20 février, un gros travail fut accompli pour faire rentrer les listes de pétition encore en circulation, réclamer les reterdataires, collationner et classer les signatures... pour découvrir ensuite que, une session extraordinaire s'engrenant immédiatement, stur la session ordinaire, mais avec un ordre du jour nouveau, le droit de vote des femmes ne figurait pas à l'ordre du jour de cette session extraordinaire, et que toutes les discussions étaient de ce fait renvoyées au mois de mai! La Commission d'action a bravement pris son parti de cette déconvenue, et va profiter de ce nouveau dé!ai pour travailler à augmenter le chiffre des signatures: car si les 5500 qui ont déjà été recueillies constituent un joli total (plus du double du chiffre fixé par la loi pour une initiative cantonale), elles ne concernent d'autre part qu'une faible minorité des 42,000 femmes ruisses domiciliées dans le canton, et il est évident que, plus le nombre des pétitionnaires sera grand, plus il fera impression sur nos députés. La campagne va donc recommencer, mais surtout par voie de propagande individuelle, le mode de procéder des suffragistes neuchâteloises, qui vont à domicile, dans chaque maison de chaque quartier, quêter des signatures, ayant été jugé impraticable dans une grande ville, pù la population étrangère et flottante est très nombreuse. - A la suite de démarches entreprises auprès de M. Ed. Junod, nouveau directeur de la Tribune de Genève, notre Comité a pu obtenir pour un de ses membres une chronique féministe mensuelle dans les colonnes de ce quotidien, chronique dont l'utilité de propagande n'a pas besoin d'être démontrée! — Des démarches ont été faites, d'autre part, auprès de tous les pasteurs du canton, pour leur suggérer, en leur remettant la brochure de M. le past. Vallotton, de prêcher à leur tour un sermon d'inspiration suffragiste, et un pasteur de Carouge, M. Ernest Christen, a de lui-même pris cette initiative, en consacrant sá prédication du 10 février aux droits de la femme. Notre Comité est également en pourparlers avec M. Vallotton pour une prédication à Saint-Pierre, quand la température plus clémente permettra de parler de l'émancipation de la femme sous les voûtes de notre cathédrale. -C'est aussi pour aider à la propagande que notre Comité vient de faire éditer, sous forme de feuille volante, une carte-croquis des Etats-Unis, en 1869, quand seul l'Etat du Wyoming mettait une tache blanche dans l'horizon sombre des suffragistes, et en 1918, après la dernière victoire remportée à New-York. (Voir aux publications féministes.) Et, tout à la fois, pour faire de la propagande pour nos idées, accélérer la signature de notre pétition, et célébrer la grande victoire des femmes anglaises, notre Association organise, pour le 12 mars, à 8 h. 30 du soir, à l'Aula de l'Ecole de Commerce, un grand meeting en l'honneur du suffrage féminin en Angleterre, auquel prendront successivement la parole Mmc Schreiber-Favre, avocate, M16e E. Gourd, MM. les prof. Milhaud et Malche, M. le past. Fulliquet, et que nous recommandons très chaudement à nos lecteurs et lecirices. Toute cette propagande nécessitant des frais considérables, le bénéfice réalisé par la charmante soirée organisée le 28 février, dans la Salle des Amis de l'Instruction, a été fort bienvenu pour notre caisse, en même temps que la pêche suffragiste miraculeuse, et surtout la fine comédie composée pour l'occasion, par Mme Lily Pommier, le Noviciat, o...t contribué à répandre nos idées sous des formes diverses. Une déliciouse partie musicale, organisée par Mme F. Le Coultre, avait ouvert la soirée. - Enfin, au thé suffragiste du 4 mars, le public a entendu les résultats d'une petite enquête menée parmi la jeunesse de nos écoles sur ses sentiments à l'égard du vote des femmes, MM. les porf. Laurent, Reverdin, Jules Dubois, Mmc Schreiber et Mlle Gourd, ont pu apporter ou envoyer là des témoignages intéressants de la mentalité de nos jeunes, et un utile échange de vues a suivi sur les meill urs moyens à employer pour intéresser cette jeunesse à nos revendications.

VAUD. — Entre autres conférences qui ont eu lieu dans notre canton durant ce mois, signalons celle de M^{III} Gourd, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, à Cully, le 24 Jévrier, et cette de M^{III} L. Dutoit, présidente de l'Association vaudoise, à Orbe, le 20 février. La première, malgré la concurrence d'un temps radieux, réunit un nombreux auditoire dans la saile du Tribunal, pour entendre une captivante conférence sur ce sujet: Le suffrage féminin: est-ce un bien? est-ce un mal? — A Orbe, M^{III} Dutoit a parlé, dans la grande salle du Collège, sur: Les devoirs et les droits de la femme. De chalcureux applaudissements ont montré à notre dévouée présidente l'approbation de son auditoire, et un député au Grand Conseil a pris la parole pour déclarer toute sa sympathie pour

notre cause, sans nous cacher toutefois qu'il fallait nous armer de patience avant de voir triompher nos revendications! Exprimons ici tous nos remerciements à M^{lle} Clara Girardet, membre de notre Association à Orbe, qui avait si admirablement organisé cette conférence.

— Montreux. — Un petit groupe suffragiste vient de se constituer dans cette ville, suivant ainsi de près la formation d'un autre groupe à Vevey. Le parrain du groupe montreusien est le Dr Muret, qui a si bien réveillé la conscience de ses auditrices, a été si persuasif et si éloquent, qu'à l'issue de sa conférence du 25 janvier, la création du groupe a été décidée. Celui-ci s'est définitivement constitué le 9 février, avec 120 membres, sous la présidence de Mle A. Chessex, et la vice-présidence du Dr Exchaquet. Très actif, ce nouveau groupe a déjà demandé à M. le prof. Recordon un cours d'instruction civique, et compte organiser des thés-causeries pour réunir ses membres, comme cela se pratique à Lausanne, à Genève, etc. A. C.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Le Groupe suffragiste recueille les signatures féminines pour une pétition au Grand Conseil neuchâte ois, demandant le droit de vote; plus de trois mille femmes de notre ville ont déjà donné leur signature. La Commission de la Presse, nouvellement fondée, se propose de faire publier au moins un article suffragiste par semaine, d'ici au moment où la Neuchâte oise sera émancinée. — La Société des Conférences populaires nous a offert aimablement de se charger des frais et de l'organisation de la conférence de M. Paul Vallotton, avec lequel notre groupe était en pourparlers. Un très nombreux public a eu ainsi le privilège d'entendre le distingué pasteur de Lausanne, qui a exposé le droit politique de la femme avec tant de bon sens, un tel sentiment de justice, une telle vérité psychologique et historique qu'on sortait de l'entendre, a écrit un journaliste, « honteux que notre Suisse n'eût pas encore réait un journaliste, si lurgent, si essentiellement démocratique ».

LE LOCLE. - Le Groupe du Locle, dans sa séance de janvier, a adopté trois propositions présentées par son Comité: 1º La mise en circulation d'opuscules rédigés par Mme T. Combe, portant en épigraphe: Les femmes demandent le suffrage. Le numéro 1, déjà paru, a pour titre: Conte d'après Noël. L'auteur y démontre jusqu'à l'évidence la nécessité de l'intervention féminine dans l'élaboration des lois qui régissent les rouages judiciaires. 2º La présentation à domicile, par des personnes compétentes, à toutes les femmes de la localité, de la pétition qui sera soumise prochainement àu Grand Conseil neuchâtelois pour le suffrage féminin, afin d'obtenir leurs signatures. 3º L'assemblée a applaudi à la démarche faite auprès de M. le pasteur Jaquier du Locle, qui a accepté de plaider notre cause du haut de la chaire, et qui, le dimanche 3 février déjà, dans un temple rempli comme aux grandes occasions, développa son sujet avec une éloquence impressionnante. Le texte choisi dans Genèse II, 18: Or, l'Eternel Dieu avait dit: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui », fut le point de départ de l'orateur, qui fit encore maintes citations bibliques à l'appui de ses appels à l'émancipation définitive de la femme. L. S.

Bale. — Le 28 janvier, Mme Leuch-Reineck de Berne, remplaçant Mme Glättli empêchée, nous a parlé en séance publique du Projet de Code pénal et des femmes, En comparant les articles les plus frappants du projet actuel avec ceux de la précédente rédaction, l'oratrice a démontré comment les idées des auteurs de ce projet ont peu à peu évolué, et cela certainement sous l'influence des nombreuses pétitions qui leur ont été adressées depuis des années, tant par des sociétés féminines ou de moralité publique que par des médecins des deux sexes. Un grand pas a été fait, il faut le reconnaître avec gratitude. Mais d'autres points, en particu'ier l'évaluation plus basse de l'honneur de la femme que de la fortune matérielle, nous fait regretter, comme d'ailleurs au sujet du Code civil, que les femmes n'aient pas été appelées à se prononcer. Car, tant que notre avis ne nous sera demandé qu'occasionnellement, tant que nous n'avous pas de représentation légale de nos intérêts, notre influence ne peut véritablement s'exercer. — Un grand nombre de sociétés féminines bâloises signent actuellement une pétition pour demander au Conseil d'Etat la suppression d'un article du nouveau règlement de police, qui renvoie après la fin de la guerre la ratification d'un poste officiel d'assistante de police. Là aussi nous éprouvons combien est nécessaire la modification, à la Constitution, qui reconnaît le droit de vote aux femmes, remplaçant avantageusement le système peu efficace des pétitions! C'est pourquoi nous travaillons à susci'er partout l'intérêt pour notre cause, et nous y réussissons de façon réjouissante. Le 3 février, Mlle Schaffner, sur la demande du Comité des cours civiques, a fait une conférence sur le suffrage féminin, à la suite de laquelle une votation parmi les auditeurs et les auditrices a remporté une majorité en notre faveur. Puis, l'Association des membres de l'Eglise indépendante a envisagé, avec une conférence de Mile Gerhard, le vote politique des femmes au point de vue du christianisme, et tous les auditeurs, à l'exception de quelques membres masculins, ont partagé l'avis de la conférencière, que, si le mouvement féministe n'était pas un mouvement spécifiquement chrétien, il était cependant directement inspiré de l'esprit de justice du christianisme, Au commencement de cette année, Mile Gerhard avait d'autre part exposé le développement historique du féminisme dans une conférence publique, sous les auspices de la Commission des Conférences populaires. — Ce n'est pas seulement la propagande en faveur de nos idées qui nous occupe, mais nous avons encore inscrit à notre programme la préparation pratique à nos nouveaux droits et devoirs. En effet, au mois de mai, nous devons participer pour la première fois aux élections du Synode, et c'est pourquoi de précieuses indications nous ont été fournies au cours de notre Assemblée de membres du 13 février, sur ce mode d'élection, par M. le pasteur Wieser. Nous avons découvert là que nous nous trouvons en face d'un problème compliqué. En effet, l'Eglise de Bâle, depuis le temps des luttes entre orthodoxes et libéraux, pratique en matière d'élections un système proportionnel basé sur les partis et non sur les personnes, alors que tout notre effort tend à nous affranchir des partis. Que faire? M. Staehlin-Merian, pasteur de St-Théodor, dont le Conseil paroissial avait en son temps proposé l'introduction du suffrage féminin dans l'Eglise, nous a conseillé de nous servir pour nos débuts du système existant, mais ensuite de travailler, à l'occasion de la modification constitutionnelle de l'Eglise qui nous donnerait l'éligigibilité, à obtenir l'abolition de cette proportion, et dès maintenant à élire au Synode, chaque fois que ce sera possible, les hommes qui sont adversaires de ce système basé sur les partis. Pour plus tard, on nous a recommandé de nous intéresser aux questions d'ordre moral dans l'Eglise, et afin d'apprendre à connaître ceux qui représentent ces tendances, de fréquenter les assemblées paroissiales sans nous inquiéter de leur couleur dogmatique. C'est maintenant la țâche de notre Association que d'éveiller les intérêts des femmes pour ces institutions de notre vie ecclésiastique.

Zurich. - Le 14 février, les Sociétés zurichoises afiliées à l'Alliance ont eu leur petite fête « confédérale » en l'honneur de Mme Chaponnière-Chaix, notre vénérée présidente, de passage à Zurich. L'Union für Frauenbestrebungen, la plus ancienne des Sociétés alliées dans notre ville, en avait pris l'initiative, et différentes autres Associations amies se groupèrent à cette occasion dans la jolie crémerie de l'Office central féminin. Dans deux courtes causeries, Mmes Chaponnière et Glättli exposèrent les tâches et les buis de l'Alliance, et montrèrent à quel point un contact étroit est nécessaire entre toutes les Sociétés féminines, tout spécialement actuellement en ce qui concerne les pétitions au sujet de la loi fédérale sur les arts et métiers et du projet de Code pénal. L'idée que l'Alliance prît en main la création d'Associations de femmes à la tête d'entreprises commerciales rencontra une vive approbation. Nous avons tout lieu d'espérer que cette réunion familière a gagné les sympathies à l'Alliance des Sociétés féminines zurichoises qui n'en font pas encore partie; aussi toute notre reconnaissance va-t-elle à notre présidente, qui nous a si aimablement consacré une soirée.

ST-GALL. — L'Union | für Frauenbestrebungen a organisé, le 22 janvier, une soirée familière, pour alimenter sa caisse de propagande, qui a pleinement réussi: 7 à 800 spectateurs et 450 à 500 fr. de bénéfice. Un très joli programme musical exécuté par plusieurs de nos membres a entouré la représentation d'une comédie... de Hans Sachs! mais adaptée à notre époque et à mos revendications par Mmo Dr Bleuler-Waser de Zurich: A qui le fardeau? — D'autre part, nous continuons la série de nos conférences d'éducation nationale, commencée l'hiver précédent: Mmo Ad. Hoffmann, de Genève, nous parlé, le 8 février, devant un très nombreux auditoire (600 femmes environ), de la tâche des femmes au service de la famille et de la patrie, et M. Bürke, professeur à St-Gall, de l'idée nationale suisse,

le 27 février. — Nous travaillons aussi à obtenir l'introduction de l'enseignement de la puériculture dans les classes supérieures de l'école des jeunes filles, et nous avons envoyé une contribution financière à la Conférence internationale de Berne.

A. D.

A travers les Sociétés téminines

Genève. — Union des Femmes, — L'étude approfondie à laque'le s'est livré notre Comité de la question de l'éducation civique de la femme a abouti à une fort intéressante séance, le 11 février. Une soixantaine de femmes, unères de famille, éducatrices, maîtresses d'école, directrices d'œuvres, avaient répondu à notre appel, et un échange de vues a eu lieu sur ces deux points: constatation de l'indifférence de la femme, et cela dans tous les milieux, à l'égard de la chose publique, et étude des meilleurs moyens pour lui faire comprendre ses responsabilités et ses devoirs à cet égard. Piusieurs idées ont été mises en avant, quelques-unes des auditrices, estimant que l'obtention du droit de vote, et par là d'un moyen d'action efficace, était le meilleur remède; les autres désirant préparer la femme à exercer ce droit; d'autres considérant que toute action devait s'exercer uniquement sur la jeunesse; d'autres encore s'attachant à éveiller le sentiment civique chez les adultes. Le Comité de l'Union étudie actuellement les propositions qui lui ont été faites, et espère arriver à une solution facilement réalisable. - Dans un tout autre ordre d'idées, M. le prof. Ch. Clerc a donné une série de trois charmantes conférences sur des écrivains suisses-allemands contemporains, et a révélé à son auditoire bon nombre d'auteurs totalement ignorés. Des lectures en dialecte de fragments au préalable remarquablement traduits ont permis de saisir sur le vif l'essentiel du génie propre de chacun. Et chacune a pu faire aussi la même constatation que Mme Walter, dans sa causerie sur Nos langues nationales, au thé de membres du 6 mars, que nous aurions tout à gagner, en Suisse romande, à pratiquer davantage la langue de nos Confédérés! Ce sera encore à un sujet du même domaine, fittérature suisse-allemande, mais féminîne, celle-là, que sera consacrée la causerie du thé de membres d'avril, puisque Mile Hastenhoff nous entretiendra de Johanna Spyri. - Le Bureau de placement ouvert en janvier a déjà une carrière utile derrière lui, et a pu rendre service à bien des femmes dans une situation difficile. La nécessité de sa réorganisation a été ajnsi nettement prouvée.

La Retraite. - Lundi 25 février se pressaient, dans le salon de l'Union des Femmes les amis de la Retraite, réunis pour son assemblée générale et venus encore plus nombreux que d'habitude: l'année 1918 revêtant un caractère de jubilé. - 10 ans déjà d'existence! Qui dira tout ce que ce chiffre évoque de foi, d'amour, de patience, de persévérance, de sollicitude de tous les instants, de travail matériel et de démarches ou de sacrifices faits pour assurer à pareille œuvre sa vie quotidienne. Pendant ces 10 ans d'activité, la Retraite a reçu 250 pensionnaires: 194 de nationalité suisse et 56 étrangères; il y est né 161 enfants vivants. — Depuis la guerre, un abaissement de la moralité se fait sentir; le résultat en est un accroissement de naissances illégitimes, et la Retraite en a subi le contrecoup: un tiers ces enfants de 1916 était des enfants d'internés. - La Retraite à abrité pendant l'année 1917 36 jeunes filles, 11 dans la maison au début de l'exercice et 25 entrées. L'ensemble des journées d'adultes a été de 5791. Ce chiffre laissera rêveuses certaines ménagères qui trouvent déjà bien ordue la tâche de ravitailler un ménage de trois ou quatre personnes! A côté de cette difficile question du ravitaillement, doublé du souci causé par le renchérissement de la vie, d'autres inquiétudes ont assombri l'année écoulée. L'état de délabrement de l'immeuble de Montbrillant obligea la Retraite à déménager, et le 2 novembre elle s'installait rue des Chênes, 15, dans une maison relativement neuve, bien construite et pratique, mais un peu exiguë. 9 pensionnaires seulement et au plus une quinzaine d'enfants peuvent y être reçus. Il semblait qu'après les vicissitudes et les fatigues d'un tel déménagement, la Retraite allait pouvoir mener une existence paisible. Mais il n'en est rien, et grande est l'incertitude de l'avenir, car ce nouvel immeuble va être vendu... Le coût de l'achat dépasserait de beaucoup les ressources de la Retraite, aussi son comité est-il dans une réelle perplexité. Que tous ceux qui auraient un conseil, un avis à donner le fassent. Le comité a besoin de l'appui, de l'intérêt de ceux auxque's cette œuvre si utile tient à cœur.